



CENTRE SOCIO CULTUREL D'ENDOUME

Rentrée 2020-2021

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Après renseignement pris auprès du Ministère chargé de la Vie Associative, notre Conseil d'Administration vous propose une cotisation défiscalisée, pour soutenir notre mission auprès des familles.

Le versement d'une cotisation pour le fonctionnement de votre Centre Social vous ouvre droit à une réduction d'impôt.

Aussi nous vous proposons différentes cotisations familiales à votre convenance:

- **Adhésion de base non défiscalisée 30,00€**
- **Adhésion défiscalisée :**
de 88€ qui vous revient à 30€ après déduction fiscale
ou tout autre montant supérieur à 88€ (ex: un montant de 120€ vous revient à 40,80€ après déduction fiscale)

En sachant que la cotisation de soutien et la cotisation libre donne droit à une réduction d'impôt de 66%.

Pour les familles qui adhèreraient à la cotisation défiscalisée, un reçu fiscal sera délivré, puisque que votre Centre est adhérent à la Fédération Nationale des Centres Sociaux reconnue d'utilité publique.

Nous nous tenons à votre disposition et nous vous remercions pour votre soutien.

Le Conseil d'Administration



Bon de Soutien

*Oui, je veux contribuer à soutenir les actions du Centre Socio-Culturel d'Endoume et je vous adresse pour cela un don*de :*

88,00€ 120,00€ autre montant >88,00€

Je joins mon don par :

Chèque bancaire à l'ordre du " Centre Socio-Culturel d'Endoume "

Bulletin à nous remettre ou à envoyer sous enveloppe à :

Centre Socio-Culturel d'Endoume, 285 rue d'Endoume 13007 Marseille

*En tant que particulier, votre don sera déductible à hauteur de 66% dans la limite de 20% de votre revenu net imposable (art. 200-1,CGi)